

# Grande manifestation pour le droit d'asile

## Stop aux renvois Dublin, stop aux violations des droits humains

**Le règlement Dublin est le symbole d'une Suisse qui se décharge de ses responsabilités en matière d'asile.** Par rapport aux autres États européens, les autorités helvétiques exécutent les renvois Dublin de manière extrêmement dure et automatique. En 2015, elles ont renvoyé plus de 2000 personnes vers des pays comme l'Italie ou l'Espagne, mais aussi la Hongrie ou la Croatie. En 2016, elles envisagent même des renvois vers la Grèce, un pays désespérément surchargé et en manque de structures adéquates, notamment pour les personnes vulnérables. Des familles sont déchirées et les répercussions de ces renvois sur la santé physique et psychique des victimes ne sont pas prises en compte. Le règlement Dublin tend à se substituer à un véritable droit d'asile : il est utilisé pour restreindre l'accès des personnes en fuite à une procédure en Suisse.

Les autorités doivent faire usage de la clause de souveraineté et traiter sur le territoire suisse toutes les demandes d'asile qui y sont déposées.

**Cette politique d'asile toujours plus restrictive devient une machine à fabriquer des sans-papiers.** Exclus de l'asile parce qu'ils fuient la pauvreté ou parce que leurs motifs de fuite ne sont pas reconnus, ils vivent dans la peur permanente d'une expulsion. Pourtant, leurs droits fondamentaux doivent également être respectés.

L'accès des sans-papiers aux assurances sociales et aux tribunaux doit être garanti, sans risque d'expulsion. L'obtention d'un permis de séjour ou de travail doit être facilitée.

**Plutôt qu'un lieu sûr pour les personnes qui recherchent une protection, l'Europe est devenue une forteresse aux murs infranchissables.** Avec leur agence Frontex et son opération Triton qui vise avant tout la traque aux passeurs et non pas le traçage et sauvetage de personnes en difficulté en haute mer, l'UE et la Suisse, préférèrent causer des milliers de morts en Méditerranée plutôt que de mettre en place des voies légales et sûres pour que les personnes migrantes puissent accéder sans risque au continent européen. Celles qui parviennent néanmoins à franchir les murs et les contrôles se retrouvent bloquées dans les pays situés aux frontières de l'Europe, repoussées systématiquement vers ceux-ci par la mécanique du règlement Dublin.

La Suisse doit réintroduire la possibilité de demander l'asile dans les ambassades, faciliter l'octroi de visas humanitaires et accueillir un contingent d'au moins 50'000 réfugiés.

**Pour protéger la forteresse, l'UE a conclu un accord avec la Turquie pour y renvoyer les réfugiés qui arrivent en Grèce.** Les autorités suisses négocient en ce moment un accord similaire avec le gouvernement d'Erdogan, alors même que celui-ci renvoie des personnes en quête de protection vers la Syrie, l'Afghanistan et d'autres pays, où ils sont menacés de persécution. Avec plus de 3 millions de réfugiés sur son territoire, la Turquie n'arrive pas non plus à garantir des conditions d'accueil décentes. De plus, ce régime persécute sans pitié ses opposants politiques et se livre à un véritable massacre de la population kurde.

La Turquie n'est pas un pays sûr pour les réfugiés. Les autorités suisses doivent mettre un terme aux négociations avec le gouvernement d'Erdogan.

Alors que le règlement Dublin se fissure au profit de politiques nationalistes et racistes qui ne font que renforcer la forteresse, il est urgent de s'y opposer dans une optique de défense d'un véritable droit d'asile.

**Contre le repli identitaire : pour un véritable droit d'asile solidaire !**